



Un tram m'a refuser la priorite sur les voies du tram

Par **paquitos**, le **24/05/2009 à 13:53**

Bonjour,

Par **Tisuisse**, le **24/05/2009 à 15:32**

Bonjour,rnrnQuelle est la question ?

Par **paquitos**, le **24/05/2009 à 18:00**

apres un accident avec un tram, le constat ne s'est fait que le lendemain car le chauffeur doit dégager les voies !mais une délégation est venue sur place pour remplir l' attestation d'accident.rnune dame du quartier a assisté aux faits ,sur le moment je n'ai pas demandé son nom pensant que cela ne serait pas utile , j'ai rempli le constat en notant qu'il y avait un temoin (,car une personne me l'a conseillé) sachant que je suis passé au feu vert et que le temoin m'a vu .rnrnpeut on mettre son nom meme apres que les deux parties aient signé le constat car le temoin etait absent ce week end , je ne sais pas si je pourrais la contacter avant de remettre le constat a l'assureur demain ,la declaration a bien été faite le jour meme aupres de mon assureur

Par **Tisuisse**, le **25/05/2009** à **08:07**

Si vous nous expliquiez comment c'est passé l'accident ?

Par **paquitos**, le **25/05/2009** à **08:30**

je sortais d'une rue en étant en 2ème position d'une file de voiture ,traversé la voie du tram située juste après les feux puis traversé le carrefour en passant bien sur l'axe médian qui a été marqué au sol depuis peu de temps (car il y a eu de nombreux accidents à ce carrefour) ensuite pour me diriger sur la 1ère route à gauche qui est située parallèlement à celle que je venais de quitter en passant de nouveau sur la même voie du tram et en regardant avant de traverser cette voie j'aperçois le tram qui arrive de ma gauche j'ai freiné mais le tram n'a pas pu s'arrêter brusquement ! rnc'est tellement proche l'arrêt de ramassage du tram à celui du lieu de l'accident il n'a pas eu le temps d'éviter celui-ci j'ai même pas dépassé les rails mais ça a suffi pour être percutée,

Par **Tisuisse**, le **25/05/2009** à **11:22**

Ce que je ne comprends pas, dans votre histoire et vous ne l'expliquez pas, c'est ce "refus de priorité du tram à votre rencontre" ? Merci de préciser les circonstances.

Par **paquitos**, le **25/05/2009** à **11:46**

ce que je veux dire c'est que si je suis passée au vert le tram était au rouge et que c'est bizarre que le temps de traverser l'axe médian et d'arriver dans la rue parallèle à celle que j'avais quitté !! (c'est presque un demi tour) le tram soit déjà sur mon passage heureusement que j'ai regardé avant alors je me disais que même si les trams sont prioritaires ! j'ai peut-être un recours si par exemple les feux ne s'étaient pas déclenchés normalement ou si tout simplement le conducteur a démarré juste avant le feu vert (ce qui leur arrive)

Par **Tisuisse**, le **25/05/2009** à **11:54**

Peu de chance que cela leur arrive pour une raison très simple : les trams ont des feux spécifiques, ces feux ne s'adressent qu'à eux, et le franchissement des feux est enregistré en cabine de conduite sur un mouchard, la bande Flamand (nom de son inventeur). Donc le tram étant prioritaire, je crains fort que toute contestation que vous pourriez formuler ne soit vouée à l'échec. Désolé pour vous.

Par **paquitos**, le **25/05/2009** à **12:32**

merci pour tous ces renseignements ! je vous tiendrais au courant pour la suite ,bonne journée !